

L'assurance santé, c'est la sécurité

Que se passerait-il si vous étiez dans l'incapacité de travailler en raison d'une maladie ou d'un accident?

Les Canadiens sous-estiment souvent le coût d'une maladie ou d'un accident. Notre système est conçu pour garantir l'accès aux soins, mais de nombreux services sont payants. De plus, un diagnostic de maladie grave ou un accident sérieux peut vous empêcher de travailler.

C'est la raison pour laquelle l'assurance santé individuelle est si importante. Si vous tombez malade ou êtes blessé et que vous ne pouvez plus gagner un revenu, votre assureur couvrira vos frais de subsistance.

Même si vous bénéficiez d'une assurance santé par l'intermédiaire de votre employeur, il se peut que cela ne suffise pas. La souscription d'une police d'assurance santé individuelle s'ajoute au montant que vous recevez en cas d'incapacité à travailler.

L'assurance santé vous protège au moment où vous êtes le plus vulnérable. Parce que personne ne devrait avoir à se soucier de problèmes financiers lorsqu'il essaie de se rétablir.

Quatre types de couverture

L'assurance santé se présente sous de nombreuses formes. Discutez avec votre conseiller à propos de ces types de couverture.

- **L'assurance frais médicaux** et soins dentaires prend en charge les médicaments sur ordonnance, les soins de la vue, les soins dentaires, etc. Vous pouvez également souscrire une assurance hospitalisation pour bénéficier de prestations supplémentaires, telles qu'une chambre individuelle.
- **L'assurance invalidité** vous verse un revenu mensuel si vous ne pouvez pas travailler en raison d'un problème de santé physique ou mentale ou d'un accident.
- **L'assurance maladies graves** prévoit le versement d'une somme forfaitaire si vous êtes atteint d'une maladie grave, comme un cancer ou une crise cardiaque.
- **L'assurance soins de longue durée** soutient les assurés qui ne peuvent plus prendre soin d'eux-mêmes en raison du vieillissement, d'un accident grave ou d'un problème de santé.

Trois types d'assurance santé

Le système de santé canadien repose sur trois sources de couverture. Le montant de l'assurance santé individuelle dont vous avez besoin dépend des autres couvertures dont vous disposez.

Les soins de santé et les services médicaux de base

Les gouvernements financent les soins de santé et les services médicaux de base. Vous devez détenir une carte d'assurance maladie provinciale ou territoriale pour pouvoir en bénéficier.

Les employeurs et d'autres groupes offrent des régimes de prestations

Les employeurs et d'autres groupes offrent des régimes de prestations qui prennent en charge les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les soins de la vue et d'autres services de soins de santé. Vous devez participer au régime pour avoir accès à cette couverture.

L'assurance santé et soins dentaires individuelle

L'assurance santé et soins dentaires individuelle s'adresse aux personnes qui souhaitent une couverture plus étendue. Elle vous sera utile si vous souhaitez une couverture plus importante ou si vous n'avez accès à aucun régime collectif.



Assuris protège les assurés

Si vous avez une assurance vie et santé auprès d'une compagnie membre, vous avez déjà la protection d'Assuris!

Assuris est la société indépendante à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Avec le soutien de l'industrie de l'assurance vie et santé, Assuris offre sécurité et stabilité financière à tous les assurés canadiens. Toutes les compagnies d'assurance autorisées à vendre des polices d'assurance vie et santé au Canada sont tenues, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, d'être membres d'Assuris. La liste complète des compagnies membres est disponible sur notre site Web. Pour en savoir davantage sur Assuris et la protection qu'elle offre, consultez le site assuris.ca/fr/

La valeur des conseils d'un professionnel

L'assurance santé est un complément précieux à tout plan financier, mais le choix des options peut s'avérer compliqué. Discutez de vos besoins particuliers avec un conseiller financier.



Assuris